

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement
tenue le 19 mars 2025 à 18h30 au local d'anglais.**

Étaient présents :

Monsieur Amine Zindine, parent (en visioconférence)
Monsieur Mathieu Méthot, parent
Monsieur Martin Désautels
Madame Martine Paquette, enseignante
Madame Johanna Leclerc, enseignante
Madame Mélanie Demers, spécialiste d'anglais
Madame Caroline Laperle, représentante du service de garde

Participait également :

Madame Johanne Le Blanc, directrice

Étaient absents :

Monsieur Joël Bélanger, parent
Madame Annie Laurin, parent
Madame Samira Bekhaouda, parent
Madame Audrey Tardif, enseignante

1. Mot de bienvenue

La directrice rappelle que les membres du CÉ doivent faire une formation en ligne. L'attestation de formation en ligne doit être envoyée pour le 14 mai 2025.

2. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La séance débute à 18h30.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Martine Paquette, et résolue :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Approbation du procès-verbal 15 janvier 2025

Il est proposé par Martine Paquette, et résolu :

C-25-03-20

C-25-03-21

Président

Secrétaire

Registre des procès-verbaux
Conseil d'établissement
de l'école Saint-Thomas-d'Aquin

C-25-03-22

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 15 janvier 2025 soit adopté tel que déposé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Période réservée au public

Aucun public présent.

6. Guide et règles de fonctionnement du service de garde (adoption) 2025-2026

Il est proposé par Mathieu Méthot et appuyé par Martin Désautels et résolu :

QUE le Guide et règles de fonctionnement du service de garde 2025-2026 soit adopté avec les changements suivants :

- Fermeture du service de garde les 25 et 26 août 2025
- Fermeture du service de garde au préscolaire les 29 août et 2 septembre 2025
- Augmentation des tarifs lors des journées pédagogiques; pour les entrées pédagogiques le montant maximum à payer pour les parents sera de 25\$ et pour les sorties pédagogiques le montant maximum à payer sera de 30\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. Consultation, principes et critères de répartition des ressources

La directrice présente le document aux membres; celui-ci est signé par le vice-président, Mathieu Méthot.

8. Critères de sélection d'une direction d'école (FORMS)

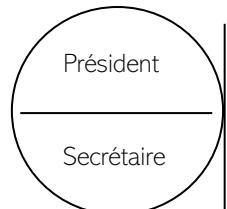
Les membres du conseil d'établissement en l'absence de la directrice, délibèrent; ils remplissent le Forms envoyé par le Secrétariat général.

Il est proposé par Caroline Laperle et résolu :

QUE les Critères de sélection d'une direction d'école soient acceptés tels que déposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

C-25-03-23



C-25-03-24

Registre des procès-verbaux
Conseil d'établissement
de l'école Saint-Thomas-d'Aquin

C-25-03-25

9. Entrée progressive au préscolaire 2025-2026

Il est proposé par Caroline Laperle et appuyé par Mathieu Méthot et résolu dans les modalités du point 6 :

QUE l'Entrée progressive au préscolaire soit acceptée telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. Sondage de sentiment de sécurité 2024-2025

Les résultats sont présentés par la direction. Le sentiment de sécurité est élevé à l'école Saint-Thomas-d'Aquin.

11. Photos scolaires 2025-2026

La directrice rappelle que les dates pour les photos scolaires pour l'année scolaire 2025-2026 ont été choisies lors de la rencontre du 19 mars 2024; les dates ciblées sont les 11 et 12 septembre 2025.

Il est proposé par Martine Paquette et résolu :

QUE les dates pour les photos scolaires de l'année scolaire 2026-2027 soient les 10 et 11 septembre 2026.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

C-25-03-26

12. Mesure d'aide aux parents pour tutorat

Il est proposé par Caroline Laperle et résolu :

QUE les sommes de la mesure *Aide aux parents* (15024) au montant de 2424\$ soient versées à la mesure *Turorat* (15021).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13. Suivi effort budgétaire

La directrice annonce qu'il n'y aura aucune coupure de 10 000\$ à faire; les sommes du MAO nous seront retournées dès le 1^{er} avril 2025.

Président

Secrétaire

Registre des procès-verbaux
Conseil d'établissement
de l'école Saint-Thomas-d'Aquin

14. Période réservée aux enseignants

Coups de cœur des enseignants

Primaire :

- Primaire en spectacle
- Survivor

Préscolaire :

- Cabane à sucre à la maternelle 4 ans

15. Période réservée au service de garde

Caroline Laperle mentionne que les activités du midi sont terminées ou se terminent prochainement au primaire.

Des activités sous le thème « animaux vivants » seront offertes au préscolaire dès la semaine du 15 avril.

16. Période réservée au représentant au comité de parent

Le représentant est absent; le point est reporté à la prochaine rencontre.

17. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Caroline Laperle et résolu :

QUE la séance soit levée à 21h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

C-25-03-27